

L'EMPLOI TERRITORIAL AU 31/12/2009 EN CORSE L'IMPIEGU TERRITURIALE IN CORSICA

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Au 31/12/2009, on recense 10 859¹ agents territoriaux en Corse, tous statuts confondus, travaillant dans les collectivités et établissements publics territoriaux.

Il ressort de cette étude que les communes sont les principaux employeurs en Corse. Elles concentrent 48 % des effectifs territoriaux, dont 20 % dans les communes de moins de 3 500 habitants.

Un tiers des agents territoriaux de Corse travaille à la Collectivité territoriale de Corse et dans les départements. Environ 86 % des agents sont titulaires. Les agents dits d'encadrement - agents de catégorie A ou B - sont relativement moins nombreux qu'au niveau national. Le taux de féminisation des agents territoriaux de Corse est très bas comparativement à ce qu'on observe au niveau national (46 % contre 61 %).

Enfin, on constate, que les agents permanents en Corse sont âgés en moyenne de 45 ans et 5 mois. Ils seraient 58 % à partir à la retraite d'ici 2025. De plus, on note une part importante des agents de catégorie A de plus de 55 ans ; ils sont 30 % à avoir 55 ans ou plus contre 20 % sur l'ensemble de la région.

Ces résultats, issus d'une enquête réalisée en 2010, présentent pour la première fois une analyse de l'emploi territorial dans ses cinq aspects : statutaire, organisationnel (service d'affectation), professionnel (métier), démographique et institutionnel (type de collectivités). Car c'est bien au carrefour de ces cinq dimensions de l'emploi que se situent les problématiques de recrutement, de mobilité et de formation professionnelle des prochaines années.

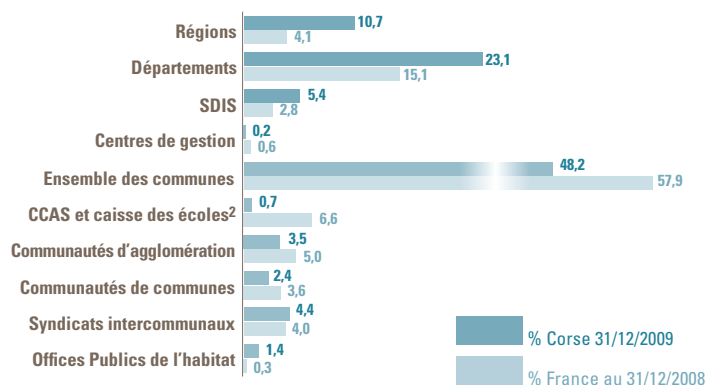
¹ L'ensemble des résultats présentés dans cette synthèse porte sur les agents territoriaux en Corse au 31 décembre 2009, hors caisse des écoles et centres communaux d'action sociale (CCAS).

Au 31 décembre 2009, on recense, en Corse, 10 859 agents territoriaux, hors CCAS et caisses des écoles, tous statuts confondus, soit une augmentation des effectifs de 25% par rapport aux effectifs recensés fin 2003. Cette hausse est plus importante que celle observée au niveau national sur la même période (+ 15 %).

La Corse fait partie des régions où le taux d'administration territoriale

UN TIERS DES TERRITORIAUX EXERCE À LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE ET DANS LES DÉPARTEMENTS

Répartition des effectifs (en %) par type de collectivités



² Données des CCAS et caisse des écoles de Corse issues de l'Enquête Insee/Colter au 31/12/2008.

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale. Pour la France : INSEE / Enquête Colter au 31/12/2008.

Comparée à la répartition nationale, la proportion des agents territoriaux dans les communes est inférieure en Corse. Cette différence est due au poids important que représentent la Collectivité territoriale de Corse et les deux départements.

À noter que la part des effectifs dans les communes de moins de 3 500 habitants est plus importante en Corse qu'au plan national (20% contre 13%).

PRINCIPAL SERVICE D'AFFECTATION EN CORSE : VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX DIVERS

Près d'un agent territorial sur trois exerce dans l'un des trois secteurs suivants : voirie (14 %), affaires scolaires et périscolaires (10 %), affaires juridiques et administratives (8 %).

Poids des principaux services d'affectation (en %)	EFFECTIFS	% CORSE	% FRANCE
Voirie, infrastructures et réseaux divers	1 533	14,1	6,2
Affaires scolaires et périscolaires	1 132	10,4	11,2
Affaires juridiques et administratives	833	7,7	5,2
Agents polyvalents	701	6,5	1,6
Propreté, collecte et gestion des déchets	535	4,9	4,3
Bâtiment et patrimoine bâti	490	4,5	8,6
Pompiers et secours	454	4,2	2,2
Espaces verts et paysages	447	4,1	4,6
Petite enfance	413	3,8	7,0
Environnement	372	3,4	0,8
Social	326	3,0	8,0

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

Pour la France : CNFPT / Les tendances de l'emploi n°15 au 01/01/2010.

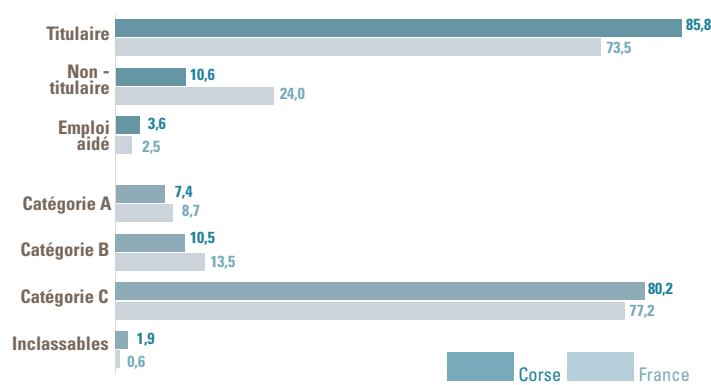
Viennent ensuite les fonctions polyvalentes qui ne peuvent être attachées à un seul service. 6,5 % des territoriaux corses sont des agents polyvalents (contre 1,6 % au plan national). Cette particularité tient à la forte proportion de petites communes sur le territoire : près de 55 % de ces agents polyvalents travaillent dans une commune de moins de 3 500 habitants.

Les territoriaux corses sont aussi plus nombreux dans les services environnement (3,4 % contre 0,8 % au niveau national). À l'inverse, les services liés au bâtiment, à la petite enfance et au social emploient proportionnellement moins d'agents qu'au plan national.

est le plus fort, avec 32,9 agents territoriaux (en équivalent temps complet et hors emplois aidés) pour 1 000 habitants, contre 25,6 % habitants au niveau national (source : INSEE). De plus, la fonction publique territoriale représente 11,7 % du salariat dans la région contre 7,8 % pour la France entière.

86 % DES TERRITORIAUX SONT TITULAIRES

Répartition des agents territoriaux par statut et par catégorie hiérarchique³ (en %)



³ La répartition par catégorie hiérarchique concerne les agents hors emplois aidés.

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale. Pour la France : INSEE / Enquête Colter au 31/12/2008.

Parmi les agents de catégorie C (80,2 %), on observe une concentration sur les cadres d'emplois d'adjoint technique (38,5 % des agents en Corse contre 35,7 % en France) et d'adjoint administratif (19,8 % contre 14,6 %).

Répartition des agents par services d'affectation, par statut et par catégorie ⁴	% TITULAIRE	% NON - TITULAIRE	% EMPLOI AIDÉ	% CAT A	% CAT B	% CAT C
Voirie, infrastructures et réseaux divers	88,9	7,0	4,1	3,3	8,2	88,0
Affaires scolaires et périscolaires	86,4	11,0	2,6	1,2	1,5	95,8
Affaires juridiques et administratives	87,0	9,8	3,3	6,9	6,2	86,3
Agents polyvalents	84,9	6,9	8,2	6,5	12,9	80,2
Propreté, collecte et gestion des déchets	75,4	20,2	4,4	0,6	0,5	98,4
Bâtiment et patrimoine bâti	85,8	7,9	6,4	4,4	7,4	87,2
Pompiers et secours	99,8	0,2	0,0	10,4	15,0	74,7
Espaces verts et paysages	80,9	4,7	14,5	1,4	4,0	94,4
Petite enfance	61,4	36,2	2,4	2,3	6,3	84,1
Environnement	82,1	16,8	1,1	4,0	5,5	87,2
Social	90,9	8,0	1,1	7,8	47,6	43,8
Ensemble des territoriaux en Corse	85,8	10,6	3,6	7,4	10,5	80,2

⁴ La répartition par catégorie hiérarchique concerne les agents hors emplois aidés.

Source : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale

L'emploi des agents non titulaires est plus fréquent dans la petite enfance, la propreté, collecte et gestion des déchets et dans l'environnement, comparativement à ce qu'on observe au niveau régional.

La répartition par catégorie hiérarchique diffère suivant le service d'affectation. Néanmoins, la part des agents de catégorie C est toujours très largement prépondérante, exception faite des métiers du secteur social où les agents de catégorie B sont majoritaires (47,6 % pour 43,8 % de catégorie C). En effet, les travailleurs sociaux relèvent, pour l'essentiel, de la catégorie B.

211 MÉTIERS IDENTIFIÉS EN CORSE

Cette enquête a permis d'identifier 211 métiers exercés par les agents territoriaux en Corse. Deux métiers concentrent près d'un quart des agents territoriaux en Corse : 12,4 % exercent le métier d'agent d'entretien polyvalent et 12 %

celui d'agent de gestion administrative.

Les principaux métiers exercés en Corse sont des métiers où la part des agents de catégorie C est très importante (supérieure à 90 %).

Principaux métiers exercés par les agents territoriaux en Corse	EFFECTIFS	%	TAUX DE FÉMINISATION	STATUT (EN %)			ÂGE ⁵	
				TITULAIRE	NON TITULAIRE	EMPLOI AIDÉ	ÂGE MOYEN	% PLUS DE 55 ANS
Agent d'entretien polyvalent	1 348	12,4	53,6	79,8	11,1	9,1	47	24
Agent de gestion administrative	1 296	11,9	84,2	93,6	4,6	1,8	45	18
Agent d'exploitation de la voie publique	772	7,1	3,5	88,4	7,3	4,3	45	16
Jardinier des espaces horticoles et naturels	492	4,5	1,5	85,6	6,0	8,4	44	16
Agent d'accompagnement de l'enfance	448	4,1	99,6	82,5	14,5	3,0	48	25
Agent de collecte	345	3,2	1,9	66,9	27,4	5,7	45	19
Agent de nettoiement	313	2,9	8,8	86,3	10,9	2,8	48	23
Assistant d'accueil petite enfance	302	2,8	98,6	69,9	27,5	2,6	41	11
Ensemble des agents en Corse	10 859	100	46,2	85,8	10,6	3,6	45	20

⁵ Agents titulaires et non titulaires permanents.

Source : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

Parmi les principaux métiers exercés par les agents territoriaux corses, les agents d'accompagnement de l'enfance et les agents d'entretien polyvalents devront être les plus touchés par les départs à la retraite

dans les années à venir : ils sont respectivement 25 % et 24 % à avoir 55 ans ou plus au 31/12/2009.

SEPT MÉTIERS CONCENTRENT 30 % DES AGENTS DE CATÉGORIE A

Principaux métiers exercés par les agents de catégorie A	EFFECTIFS	%	TAUX DE FÉMINISATION	STATUT (EN %)		ÂGE ⁶	
				TITULAIRE	NON TITULAIRE	ÂGE MOYEN	% PLUS DE 55 ANS
Directeur des affaires générales	48	6,3	53,0	91,3	8,7	46	17
Secrétaire de mairie	44	5,8	82,5	100,0	0,0	52	47
Ingénieur en infrastructures	34	4,4	17,7	100,0	0,0	47	18
Médecin clinicien	28	3,6	53,6	50,0	50,0	51	31
Directeur général de collectivité ou d'établissement public	27	3,5	33,3	92,1	7,9	49	15
Chef de groupement	26	3,4	0,0	100,0	0,0	49	31
Directeur général adjoint	21	2,8	18,1	90,7	9,3	56	67
Ensemble des agents de catégorie A	769	100	48,5	86,9	13,1	48	30

⁶ Agents titulaires et non titulaires permanents.

Les principaux métiers exercés par les agents de catégorie A sont ceux de directeur des affaires générales et de secrétaire de mairie. On note un taux de féminisation parmi les agents de catégorie A (48,5 %) légèrement supérieur à la moyenne de la région (46,2 %). Ce taux est élevé parmi les agents de catégorie A exerçant les métiers de secrétaire de mairie (82,5 %),

de médecin clinicien (53,6 %) et de directeur des affaires générales (53 %). La part des 55 ans ou plus est très importante parmi les agents des métiers de directeur général adjoint (67 %) et de secrétaire de mairie (47 %) ; il est à prévoir des départs à la retraite nombreux parmi eux d'ici les dix ans à venir.

SEPT MÉTIERS CONCENTRENT 41 % DES AGENTS DE CATÉGORIE B

Principaux métiers exercés par les agents de catégorie B	EFFECTIFS	%	TAUX DE FÉMINISATION	STATUT (EN %)		ÂGE ⁷	
				TITULAIRE	NON TITULAIRE	AGE MOYEN	% PLUS DE 55 ANS
Travailleur social	159	14,5	91,8	93,1	6,9	44	12
Agent de gestion administrative	97	8,8	83,4	100,0	0,0	48	30
Conducteur de travaux en infrastructures	62	5,6	6,4	98,4	1,6	50	42
Enseignant artistique	45	4,1	41,9	81,5	18,5	43	11
Agent de gestion financière, budgétaire ou comptable	32	2,9	71,5	100,0	0,0	46	16
Infirmier	31	2,8	96,8	90,0	10,1	50	18
Assistant de direction	30	2,7	93,3	96,7	3,3	49	32
Ensemble des agents de catégorie B	1 100	100	53,2	95,3	4,7	47	23

⁷ Agents titulaires et non titulaires permanents.

Source : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

C'est parmi les métiers de travailleur social et d'agent de gestion administrative que l'on trouve le plus d'agents de catégorie B, ces deux métiers regroupant 23,3 % des agents de catégorie B. Le taux de féminisation est plus élevé qu'au niveau régional (53,2 % parmi les

agents de catégorie B contre 46,2 % sur l'ensemble des agents de la région). La part des 55 ans ou plus est très importante parmi les agents des métiers de conducteur de travaux en infrastructures (42 %) et d'assistante de direction (32 %).

UN TAUX DE FÉMINISATION EN CORSE PLUS FAIBLE QU'AU NIVEAU NATIONAL

46,2 % des agents territoriaux en Corse sont des femmes. Ce taux de féminisation est inférieur à ce que l'on observe au niveau national (61 %). La Corse est la région de France où le taux de féminisation dans la fonction publique territoriale est le plus faible. Il s'agit d'une caractéristique observée dans l'ensemble de l'emploi en Corse, puisque,

selon l'INSEE, le taux de féminisation de l'emploi global en Corse est de 43 %. Ce taux est homogène dans l'emploi territorial quel que soit le statut, il est de 46 % pour les titulaires, de 50 % pour les non-titulaires et de 49 % pour les emplois aidés.

DES AGENTS DE CATÉGORIE A PLUS ÂGÉS

Au 31/12/2009, les agents titulaires et non titulaires permanents en Corse sont âgés en moyenne de 45 ans et 5 mois.

Les agents non titulaires sont plus jeunes que les titulaires. En effet, l'âge moyen est de 45 ans et 8 mois pour les titulaires et de 41 ans et 9 mois pour les non-titulaires permanents.

Les agents de catégorie A sont relativement plus âgés que les agents des autres catégories hiérarchiques. En effet, 47 % d'entre eux ont 50 ans ou plus, alors que la proportion des agents âgés de 50 ans ou plus est de 41 % pour les agents de catégorie B et de 34 % pour ceux de catégorie C.

De plus, la part des agents de 55 ans ou plus est de 20 % en Corse. Elle est très importante pour les agents de catégorie A, puisque 30 % d'entre eux ont plus de 55 ans. Elle est notamment très élevée chez les secrétaires de mairie de catégorie A (47 % d'entre eux ont 55 ans ou plus) et parmi les directeurs généraux adjoints (67 % ont 55 ou plus). Ceci laisse présager des départs importants à la retraite dans ces métiers et peut donc constituer une opportunité en termes de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC), de mobilité professionnelle, voire de recrutement dans les années à venir.

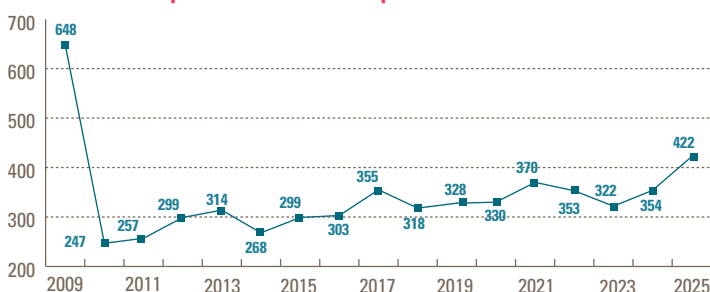
58 % DES AGENTS PERMANENTS DEVRAIENT PARTIR À LA RETRAITE D'ICI FIN 2025

Au 31 décembre 2025, 58 % des territoriaux corses permanents auront atteint l'âge moyen de départ à la retraite.

En Corse, le nombre d'agents ayant atteint l'âge moyen de départ à la retraite au 31/12/2009 est très important, du fait du nombre important d'agents de plus de 60 ans travaillant dans les collectivités.

D'ici fin 2015, près d'un quart des agents territoriaux de Corse aura atteint l'âge moyen de départ à la retraite ; d'ici fin 2020, ils seront près de 40 %.

Nombre de départs potentiels à la retraite des titulaires et non-titulaires permanents en Corse par an



Source : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

> PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

• Champ de l'étude

Cette enquête est un recensement des personnels présents dans les collectivités et établissements publics territoriaux en Corse au 31 décembre 2009.

Sont concernés :

- les agents titulaires et stagiaires,
- les non-titulaires sur emplois permanents et non permanents,
- les emplois aidés (CAV, CAE, CES, CEC, emplois-jeunes...).

• Réalisation et bilan de l'enquête

Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 237 collectivités et établissements territoriaux de Corse. 53 % des collectivités ont répondu à l'enquête, ce qui représente 89,5 % des effectifs.

Une pondération a donc été appliquée aux résultats à partir des effectifs régionaux par type d'employeurs recensés par l'INSEE dans l'enquête Colter au 31/12/2009.

Nous avons demandé à chaque collectivité interrogée de nous renvoyer sur support informatique une série d'informations pour chaque agent présent au 31 décembre 2009 dans ses effectifs. Ces informations portaient sur le statut, la modalité juridique de recrutement, le sexe, la date de naissance, la date de la première entrée dans une collectivité, la date de fin de contrat pour les emplois aidés, le niveau d'étude, le cadre d'emplois de référence, le service d'affectation, l'intitulé du métier, la condition d'emploi (temps complet ou non) et la quotité de travail.

• Estimation des départs à la retraite

Les indicateurs sur les perspectives démographiques ne sont présentés que pour les agents titulaires et non titulaires permanents. L'indicateur choisi pour estimer les départs à la retraite est le pourcentage cumulé d'agents atteignant l'âge moyen de départ à la retraite sur la période 2009-2025. L'âge moyen de départ à la retraite a été fourni par la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Cet âge moyen a été décliné par cadre d'emplois et par sexe au niveau national. Ces projections sont données à titre indicatif afin d'apprécier en terme d'ordre de grandeur, les volumes de départs à la retraite.

À paraître à l'automne 2011 : le rapport complet des résultats de cette enquête *Emplois et métiers territoriaux en Corse au 31 décembre 2009*.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Publication réalisée et diffusée par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale avec le concours de la délégation régionale de Corse

Directeur de publication : François Deluga | Codirecteur de la publication : Jacques Goubin

Rédacteur en chef : Mohamed Amine | Rédacteur : Jérôme Broquet

Tous les numéros des synthèses ainsi que l'ensemble des publications de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale sont consultables sur notre site : www.observatoire.cnfpt.fr

